



**HAL**  
open science

## Des archives numériques sans historiens ? Un point de vue

Philippe Rygiel

### ► To cite this version:

Philippe Rygiel. Des archives numériques sans historiens ? Un point de vue. Matériaux pour l'histoire de notre temps, 2005, Internet et mouvements sociaux : nouvelles pratiques militantes, nouvelles sources pour l'histoire, 79, pp.11-13. 10.3406/mat.2005.1033 . halshs-00131991v2

**HAL Id: halshs-00131991**

**<https://shs.hal.science/halshs-00131991v2>**

Submitted on 20 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Des archives numériques

Philippe RYGIEL

## sans historiens ?

### *Un point de vue*

Je n'ai, en tant qu'historien, jamais utilisé d'archives électroniques. Je suis cependant membre d'une corporation, dont je ne puis me targuer d'être le représentant, qui ne peut qu'être intéressée — la nécessité étant ici hélas de droit et non de fait — aux transformations des conditions de l'archivage des matériaux qui nourriront les discours historiques futurs.

#### Quelles archives ?

À ce titre cependant, j'ai peu à dire de ces transformations elles-mêmes, sinon que je regrette que les historiens, en tant que corps de métier, aient si peu fait entendre leur voix lors des débats portant sur l'archivage des données numériques. Ils auraient pu pourtant, forts de l'expérience du maniement et de l'interprétation de l'archive et exonérés de la nécessité de songer au coût des entreprises qu'ils proposent, relever certains des présupposés structurant les discussions en cours et les solutions adoptées par les institutions archivistiques. Trois me retiendront ici, que je dégage du manuel pratique de conservation des archives électroniques édité par la direction des archives de France<sup>1</sup>.

Ce texte précise que la conservation des documents électroniques ne peut être efficace que si l'archiviste intervient très en amont du processus de conservation des données, idéalement dès leur création. Cette intervention touche à la fois la structuration même des données et la discussion de la pertinence d'un archivage à

long terme. Cela s'accompagne nécessairement d'une profonde transformation du métier d'archiviste. Celui-ci est amené à devenir à la fois animateur de projet et interface entre producteurs d'archives, informaticiens et institutions intéressés à l'archivage. J'ajoute que le schéma proposé entend répondre à de très fortes contraintes, à la fois techniques et budgétaires, puisque l'archivage des données numériques est coûteux et que bien d'autres pays que la France ont adopté des perspectives voisines.

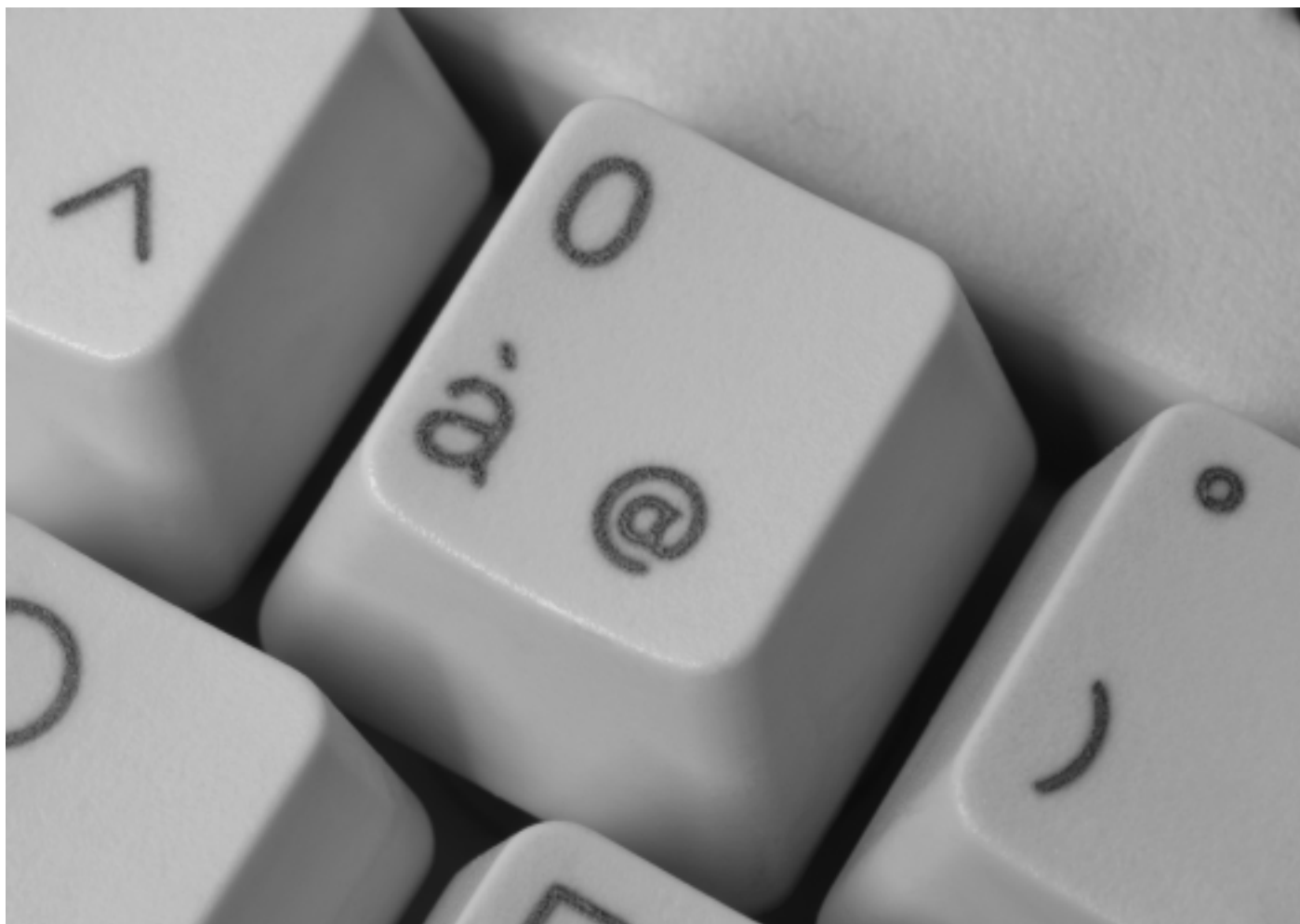
Il pose cependant quelques problèmes. Le plus important est que les lignes de la curiosité scientifique se déplacent avec le temps, ce qui conduit à la mise en exploitation de gisements de sources parfois dormants depuis des décennies. Un exemple contemporain en est l'intérêt des historiens du social pour les dossiers individuels de toutes sortes<sup>2</sup>, alors qu'il a longtemps été d'usage de ne conserver, pour trace de tels fonds, que des récapitulatifs statistiques ou des échantillons, pas toujours suffisants pour une exploitation pertinente. Si — ce qui ne serait pas illogique — une normalisation à l'échelle nationale des pratiques archivistiques se met en place, et si l'évolution de la profession archivistique amène ses acteurs à multiplier les tâches et à gagner en technicité, tout en les éloignant et en les distinguant des historiens professionnels — ce qui est probable —, les futurs historiens pourraient vivement déplorer la perte de certaines sources, sans pouvoir sauter de dépôt départemental en dépôt départemental à la recherche de vestiges miraculeusement préservés de fonds détruits presque partout.

Nous pouvons d'ailleurs déjà prévoir la nature de certaines de ces disparitions. Les documents émanant des institutions archivistiques, qu'elles soient françaises ou étrangères, privilégient la conservation des données textuelles et iconiques. Or, les machines, particulièrement celles qui sont connectées en réseau, génèrent d'énormes quantités d'informations, susceptibles d'être exploitées par les sociologues et les historiens. Ainsi les

**PHILIPPE RYGIEL**, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Centre d'histoire sociale du vingtième siècle (Paris I – CNRS). Philippe Rygiel vient de diriger, avec Serge Noiret, un volume consacré aux usages historiques du réseau (Serge Noiret et Philippe Rygiel (dir.), *Les historiens, leurs revues et Internet*, Paris, Publibook Université, sous presse).

1. Direction des archives de France, *Les archives électroniques. Manuel pratique*, Paris, La Documentation française, 2002. Voir dans ce numéro l'article de Catherine Dhérent.

2. Un exemple tout récent peut en être fourni par la thèse d'Alexis Spire, qui utilise les dossiers individuels d'étrangers conservés en préfecture (Alexis Spire, *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France, 1945-1975*, Paris, Grasset, 2005).



fichiers *accès-log*<sup>3</sup>, quoiqu'ils ne soient pas codés en langage naturel, permettent la création d'indicateurs extrêmement puissants, qu'il s'agisse de se pencher sur l'intensité des échanges entre pôles universitaires<sup>4</sup> ou sur les représentations et les pratiques cognitives des utilisateurs des ressources réseaux<sup>5</sup>.

De même, le choix fait, qui découle là encore de nécessités techniques et de contraintes budgétaires, de dissocier, lors de la préservation de nombreuses archives numériques, contenu de l'information et codage/présentation de celle-ci, ne peut qu'inquiéter l'historien, habitué à considérer que l'aspect et la matérialité du document font source, tout en étant souvent des éléments essentiels des procédures d'authentification.

Si, à ces remarques, nous ajoutons la conscience de la fragilité des supports physiques, les dangers de toute opération de migration des données, pourtant nécessaire en l'état actuel de la technologie, et le coût élevé de l'archivage numérique et de la maintenance de l'information numérique, la seule certitude de l'historien est que le processus d'archivage électronique n'offrira pas à ses successeurs tout ce dont ils aimeraient disposer : ceci n'est scandaleux que pour celui qui oublie que l'archive ne fait toujours que conserver des traces choisies et épargnées des vicissitudes des époques anciennes. Il reste qu'il apparaît souhaitable tant de

limiter l'ampleur de ces pertes que d'en contrôler la nature, et qu'intégrer au processus d'archivage des historiens à qualité, susceptibles d'évaluer l'intérêt pour la recherche future de certaines sources, serait un moyen de le faire. De même est nécessaire la mutualisation des expériences et des ressources d'institutions et de centres de recherches engagés pour leur propre compte dans de telles opérations. J'ai conscience cependant que de telles remarques, étant donné les priorités budgétaires actuelles, sont de l'ordre, émanant d'un historien, du vœu pieux.

### **Quels historiens ?**

Les responsabilités des historiens actuels sont d'un autre ordre. Elles touchent à la formation des historiens futurs qui seront appelés à manipuler des archives numériques. Leur maniement exigera en effet des compétences spécifiques, du fait tant du volume d'information à pendre en compte que des conditions de l'accès aux données. Même si l'historien du futur regrettera sans doute l'imprévoyance des générations antérieures, qui n'auront pas préservé les données qui auraient pu satisfaire sa curiosité, il sera surtout confronté à la pléthore d'informations. Cela posera, et

3. Ces fichiers contiennent l'enregistrement de toutes les requêtes adressées à un serveur [NDLR].

4. Voir, par exemple, M. Barthélemy, B. Gondran & E. Guichard, « Spatial structure of the Internet traffic », in *Physica A*, n° 319, 2003, pp. 633-642.

5. Voir Éric Guichard, *L'internet : mesure des appropriations d'une technique intellectuelle*, Thèse de doctorat de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002.

vite, tant la question du repérage de l'information pertinente que celle de l'exploitation optimale de vastes corpus documentaires, qu'il serait dommage de traiter comme des réserves de citations destinées à illustrer un discours préconstruit, alors que les outils de la lexicométrie ou des statistiques en permettent, a minima, une description synthétique. Cela revient à dire qu'il faudra souvent pour pouvoir utiliser ces ressources de façon efficace tant une connaissance minimale des principes de l'informatique, qu'une compréhension des modes de structuration de l'information caractéristiques des bases de données relationnelles, qu'une culture statistique fut-elle modeste<sup>6</sup>. Il est possible de plus que se mettent en place des formes inédites de division du travail au sein de la profession historique. Si en effet ces modifications ne déterminent pas à elles seules de transformations institutionnelles, par ce qu'elles exigent pour l'exploitation optimale des ressources l'alliance de compétences nombreuses et diverses, elles dévoilent le caractère éminemment collectif et social de la production scientifique et peuvent inciter à des formes collectives de recherche. Cela suppose qu'émergent des personnels capables de mettre en œuvre, au sein d'équipes, de telles compétences dans le cadre d'une démarche historique. Le paradoxe est que ces besoins apparaissent alors même que l'utilité d'une formation des historiens à ces outils est vivement contestée au sein des universités, pour des raisons qu'il n'est pas dans notre propos de développer ici. Il s'ensuit que les archives électroniques, qui font aujourd'hui l'objet de toute l'attention des documentalistes et des archivistes, pourraient attendre quelques temps leurs historiens, même s'il est fort probable que quelques pionniers autodidactes se lanceront avidement à l'assaut de ces nouvelles redoutes.

### Quelle histoire ?

Il n'est pas certain d'ailleurs, mais nous entrons là dans le domaine de la spéculation, qu'ils écrivent tout à fait la même histoire que leurs devanciers. Malgré la célébration, depuis plusieurs décennies, de l'histoire problème, les historiens sont encore souvent les utilisateurs d'un fonds et nos travaux sont parfois tout autant la mesure et l'exploration d'un ou de quelques fonds, que nous connaissons bien, que celles d'un problème et d'une question. Il n'y a d'ailleurs dans mon esprit rien de répréhensible à cela, qui s'explique par de pressants impératifs pratiques et n'a en soi rien d'illégitime. La possibilité d'accéder à de multiples banques de données structurées et d'y effectuer des recherches par mot clé, voire en texte intégral, ce qui est aujourd'hui tout à fait impossible dans la plupart des cas, pourrait, au risque d'ailleurs de faire paraître moins vitale la connaissance de l'organisation et de la structure des fonds, transformer l'économie des pro-

ductions historiennes, en affranchissant celles-ci, dans une certaine mesure, de l'organisation matérielle des dépôts d'archives.

Il est probable également (la tendance est déjà observable du fait de la mise en ligne de ressources bibliographiques) que les appareils documentaires et bibliographiques, jugés nécessaires au sérieux d'une recherche, tendent à prendre du poids, car le temps nécessaire à la collecte de l'information devrait être réduit, dans des proportions d'ailleurs difficiles à estimer, puisque la maîtrise des techniques garantes de ces gains de productivité a elle-même un coût en temps qui est loin d'être négligeable.

Si nous ajoutons à cela le fait que la numérisation permet, mais nous quittons ici le domaine archivistique, la production de dispositifs savants complexes et distincts des formes sacro-saintes que sont l'article et le livre (dispositifs multimédias, système de gestion d'information, écriture logicielle), les produits obtenus par les historiens futurs de notre très contemporain ou de notre futur immédiat, utilisateurs de ces archives électroniques émergentes, pourraient être fort éloignés de nos normes actuelles.

**C'** est là conclure que les enjeux sont d'importance. Les transformations actuelles de l'archivage contribueront en effet à définir le profil de l'historien de demain — celui peut-être des « collectifs historiens » à venir —, ainsi que les structures et les formes des productions historiennes futures. En renouvelant les matériaux offerts à l'historien, et les manières d'y accéder, en modifiant simultanément les dispositifs d'écriture mis à leur disposition, ils participent à une redéfinition des dispositifs cognitifs des professionnels de l'interprétation. L'initiative de *Matériaux* ne peut donc qu'être saluée, et il faut souhaiter que ce numéro trouve l'écho et le lectorat qu'il mérite.

P. R.

6. Voir Philippe Rygiel, « Les sources de l'historien à l'heure d'Internet », in *Hypothèses*, 2003, pp. 341-354.